

Sur proposition du Conseil de quartier Sentier – Arts et Métiers, une marche exploratoire a été organisée par la Mairie de Paris Centre pour observer la circulation dans le quartier du Sentier à l’heure de pointe du matin. Cette étape de diagnostic s’ajoute aux données de trafic pour contribuer aux réflexions sur la révision du plan de circulation de Paris Centre.

La révision du plan de circulation doit permettre de réduire le trafic de transit (qui ne fait que passer) tout en permettant aux usagers du quartier (riverains, livraisons, etc.) d’accéder à leur destination.

Cette marche exploratoire fait suite à une réunion en janvier 2022 (en visioconférence) pour ouvrir les réflexions, et un atelier sera organisé au second semestre 2022 pour poursuivre la concertation.

Participants : Florent GIRY, adjoint au Maire de Paris Centre chargé de la voirie et des mobilités, la directrice adjointe du cabinet du Maire de Paris Centre, des membres du Conseil de quartier (dont l’équipe d’animation) et du comité des mobilités actives de Paris Centre (représentants de Rue de l’Avenir et de Paris en Selle), des riverains.

Observations et diagnostic :

Remarque générale :

- La configuration étroite du quartier est incompatible avec les poids lourds de grand gabarits.
- Le tissu économique dense génère de nombreux besoins en livraison
- Peu / pas de stationnement voiture sur voirie dans le quartier, et un manque de zones de livraison à cause de l’étroitesse des rues, qui entraîne des arrêts sauvages récurrents.

Rue Saint Joseph :

- La rue sert d’itinéraire malin en venant de Cléry et de Réaumur via la rue du Sentier, permettant de remonter vers la rue Montmartre puis les Grands Boulevards.

Rue du Sentier :

- Des Taxis, Uber et livraisons s’arrêtent en pleine voie et génèrent des remontées de file, notamment au niveau de l’hôtel Hoxton.
- Une solution pourrait être d’ajouter des zones de livraison en « lincoln » si la largeur du trottoir le permet, ou d’ajouter une zone de livraison vers le 16 rue du Sentier à la place du stationnement 2RM, qui est toutefois aujourd’hui très utilisé par les employés du quartier.
- Des entrées de parkings importants à plusieurs niveaux de la rue qui doivent être facilement accessibles depuis les grands axes.

Rue des Jeûneurs :

- Les trottoirs sont très étroits, cette rue ne doit pas avoir de transit.
- Au n°16 le Passage de Porte Cochère n'est pas une entrée pour véhicule.
- Une solution serait d'étudier la mise en aire piétonne, voir la mise en impasse, par exemple après le croisement avec la rue de Mulhouse pour éviter l'itinéraire malin jusqu'à la rue Poissonnière tout en maintenant un accès livraison et habitants sur la portion jusqu'à la rue de Mulhouse.

Rue de Mulhouse :

- Pas de difficulté particulière, les trottoirs sont larges.
- Maintien de l'accès nécessaire pour les livraisons et les habitants.

Rue de Cléry :

- Des livraisons sauvages réduisent la largeur de la voie et rendent inconfortables les cheminements vélos, notamment à contre sens.
- Point de vigilance : en cas d'inversion de son sens, la rue de Clery risque de devenir un itinéraire malin lorsque les grands boulevards sont congestionnés (comme rue d'Aboukir).

Rue des petits carreaux dans la partie piétonne :

- Des motos passent malgré la fermeture : demande de participants de recourir à la vidéo-verbalisation et/ou d'installer du mobilier anti-intrusion plus dissuasif que les potelets.

Carrefour Petit Carreaux / Cléry / Poissonnière :

- Le carrefour est difficile, la vitesse des véhicules est trop rapide et la visibilité faible.
- Le passage piéton tend à s'effacer en face du supermarché.

Rue Poissonnière :

- La fermeture de la rue au niveau des Grands Boulevards a permis de réduire le flux de véhicules dans la rue. Malgré tout, des deux-roues motorisés continuent de passer en infraction.
- Proposition de certains participants d'étudier la fermeture de la rue Poissonnière entre la rue Beauregard et la rue de Clery, en cohérence avec la mise en impasse du tronçon de la rue des Jeuneurs depuis la rue de Mulhouse proposée plus haut (avec dans l'idéal un traitement comme le nord de la rue des petits carreaux).

Carrefour rue de la lune / Poissonnière :

- Des difficultés sont observées avec des livraisons sauvages qui compliquent les girations des véhicules, notamment camions.

Rue Notre Dame de Recouvrance :

- Proposition d'étudier la création d'une rue aux écoles piétonnisée pour l'école Beauregard au coin : fermeture entre le n°14 et Beauregard pour maintenir l'accès au parking privé.

Rue de la Ville Neuve :

- Proposition d'étudier la fermeture physique de la rue (pas de contrainte identifiée) et sa végétalisation aux abords de l'école Beauregard.

Rue Thorel :

- Le fonctionnement de la rue est convenable, avec parfois des tensions les dimanches au niveau de la barrière « Paris Respire » ;
- Il manque du stationnement vélo, qui contraste avec le très grand linéaire de places pour les deux-roues motorisés.
- Le tourne à gauche depuis les Grands boulevards est interdit, mais des véhicules de livraison et de riverains l'empruntent tout de même en pratique.

Rue Beauregard :

- En cas d'inversion de la rue, il faut anticiper le risque de vitesse excessive en fin de rue au niveau de l'école Beauregard.
- La rue est aujourd'hui calme et permet aux véhicules de sortir du quartier en regagnant rapidement la rue Saint-Denis.

Entrée rue St Denis - Bonne nouvelle vers Clery et Beauregard :

- Le trafic est faible et l'accès pour les livraisons est nécessaire, mais la configuration de cette voie être confuse (sorte de plateau piétonnier où les véhicules semblent passer sur le trottoir).

Rue St Denis :

- La rue est pacifiée globalement ;
- Le sens interdit devant l'école n'est pas respecté. La piétonisation du parvis de l'école serait utile pour sécuriser ses abords immédiats.

Rue Guérin Boisseau :

- Rue très étroite très peu circulée qui génère des nuisances type épanchements d'urine.
- Proposition de certains habitants de la transformer en rue des services, par exemple pour les parkings à vélo.

Rue d'Alexandrie :

- Il n'y a pas de bande de stationnement, mais les livraisons ont lieu de fait en pleine rue.

Rue d'Aboukir :

- Le feu crée des remontées de files depuis la rue Saint-Denis.

Rue de Tracy :

- On observe des livraisons en pleine voie qui bloquent la rue, mais la rue n'est pas très fréquentée.
- Proposition d'étudier la création d'un point de livraison rue du Caire qui centraliserait les livraisons pour les rues adjacentes.

Rue du Caire :

- Nombreuses livraisons en pleine voie.

Rue Dussoubs :

- En cas d'inversion du sens de la rue du Caire, il devient possible de fermer la rue Dussoubs entre le parking souterrain face à l'école et la rue de Réaumur. L'entrée du parking resterait accessible en impasse pour les véhicules depuis la rue du Caire.

- Vigilance : des zones de livraison doivent être maintenues (cf. proposition sur la contre-allée Réaumur).

Réaumur / square Pierre Lazareff :

- Proposition d'étudier la création de zones de livraison pour décharger les livraisons en double file sur la rue de Réaumur et sur Dussoubs. Pour cela, il serait peut-être nécessaire d'inverser le sens de circulation de la contre allée pour une entrée facilitée depuis Réaumur.

Remarque de la Mairie de Paris Centre : un projet issu d'une précédente édition du budget participatif, qui sera versé à la démarche « Embellir votre quartier », vise plutôt à piétonniser et végétaliser davantage cette contre-allée Lazareff.